

LE SAVIEZ-VOUS ?

Don d'organes

≠

Don du corps à la science

PMO
INFO

Don d'organes :

Les organes sont greffés à un malade puis le corps est rendu à la famille.

Don du corps à la science :

Démarche de son vivant de léguer son corps à une faculté de médecine pour l'apprentissage de l'anatomie. Le corps n'est pas rendu à la famille.

Prélevements Multi Organes
03 21 99 31 68
coordination_prelevorgane@ch-boulogne.fr

FLASH N°11